

# MasterSet® R 400LENT

Retardateur de prise (VZ) pour béton; EN 934-2: T8

## Domaines d'application

- Travaux de bétonnage par de hautes températures (été)
- Béton transporté sur de longues distances
- Béton autocompactant (SCC)
- Surfaces et cubages de bétonnage importants
- Travaux de bétonnage assortis d'interruptions du travail (arrêt nocturne)
- Postcompactage du béton

## Action

- Extension de la fenêtre d'ouvrabilité pour une consistance équivalente
- Retarde le début de prise

## Plage d'utilisation recommandée

0.1 – 3.0% par rapport à la teneur en ciment

Les facteurs déterminants pour le dosage sont la température et le temps pendant lequel le béton doit encore pouvoir se compacter. Nous recommandons en l'occurrence de procéder à des essais préliminaires.

| Temps<br>(h) | Température calculée* |        |        |        |        |        |
|--------------|-----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
|              | 5°C                   | 10°C   | 15°C   | 20°C   | 25°C   | 30°C   |
| 2            | –                     | –      | –      | 0.15 % | 0.20 % | 0.25 % |
| 3            | –                     | –      | 0.15 % | 0.25 % | 0.35 % | 0.45 % |
| 4            | –                     | 0.10 % | 0.25 % | 0.40 % | 0.55 % | 0.70 % |
| 6            | 0.10 %                | 0.30 % | 0.50 % | 0.70 % | 0.85 % | 1.05 % |
| 8            | 0.15 %                | 0.40 % | 0.70 % | 0.90 % | 1.10 % | 1.30 % |
| 10           | 0.25 %                | 0.55 % | 0.85 % | 1.10 % | 1.35 % | 1.60 % |
| 12           | 0.35 %                | 0.70 % | 1.00 % | 1.35 % | 1.60 % | 1.90 % |
| 16           | 0.55 %                | 0.95 % | 1.35 % | 1.75 % | 2.10 % | 2.45 % |

\*Température calculée =  $\frac{2 \times \text{température du béton frais} + 1 \times \text{température de l'air}}{3}$

Exemple:  $\frac{2 \times 24^{\circ}\text{C} + 1 \times 26^{\circ}\text{C}}{3} = 24.7^{\circ}\text{C} \rightarrow 25^{\circ}\text{C}$

## Adjonction

L'efficacité de l'adjuvant est optimale à condition de l'ajouter simultanément ou immédiatement après l'adjonction de l'eau de gâchage, mais séparément des autres adjuvants. Eviter de l'ajouter à un mélange sec. Pour garantir une efficacité optimale de l'adjuvant, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 45–60 secondes en fonction du type de malaxeur.

## Remarque

L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport e/c), le mode de transport, etc. Tout spécialement en cas de pluie ou de temps très chaud, il est indispensable de recouvrir un béton dont la prise a été longuement retardée. En combinant des liants avec des cendres volantes par exemple, le temps de prise peut s'écarter de celui du tableau. Pour un béton à consistance de terre humide, majorer le dosage par rapport au tableau.

## Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- MasterAir® 302/304/9020/9040 (entraîneurs d'air)
- MasterLife® IC 100 (produit de cure interne)
- MasterRoc® MS 610/660 (fumée de silice / fumée de silice sous forme de suspension)
- Tous les types MasterEase®, MasterGlenium® et MasterRheobuild® (superplastifiants, retardateurs de prise/superplastifiants)

## Manipulation

Eviter tout contact oculaire ou cutané. Respecter impérativement les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

## Premiers secours

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

## Ecologie

Ne pas déverser dans la nappe phréatique, dans les eaux usées ou dans les égouts, même en petites quantités.

- Label de qualité: le produit remplit les directives écologiques de l'Association suisse des fabricants d'adjuvants pour béton FSHBZ.

# MasterSet<sup>®</sup> R 400LENT

Retardateur de prise (VZ) pour béton; EN 934-2: T8

## Mesures de sécurité

Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via [info-as.ch@masterbuilders.com](mailto:info-as.ch@masterbuilders.com) ou auprès de notre Customer Service Center à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

## Conseil

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

| Caractéristiques du produit                              |   |
|--|---|
| Base chimique  | solution aqueuse à base de pyrophosphates de sodium et d'additifs   |
| Homogénéité  | solution homogène, claire   |
| Couleur  | violet  |
| Densité relative   | 1.09 ± 0.03 kg/dm <sup>3</sup>  |
| Extrait sec conventionnel                                | 13.0 ± 1.3 %  |
| Valeur du pH   | 5.0 ± 1.0   |
| Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl <sup>-</sup> ) | < 0.10 % en masse <sup>4)</sup>   |
| Teneur en alcalins (équivalent Na <sub>2</sub> O)        | ≤ 3.2 % en masse <sup>6)</sup>  |
| Viscosité à 20 °C (Brookfield)                           | < 100 mPa s   |
| Catégorie de pollution des eaux                          | WGK I: faible risque pour les eaux  |
| Logistique   |   |
| Durée de stockage  | 12 mois   |
| Conditions de stockage                                   | en emballage original, à une température de + 5 °C à + 30 °C à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct |
| Elimination  | Code OMoD: 06 03 14   |

### Remarques

<sup>4)</sup> = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10 % en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».

<sup>6)</sup> = Résultats analytiques sur demande

### Conditionnement

Contenu

### Container (IBC)

1000 kg

### Fût

200 kg

### Bidon

10 kg



### Remarque d'ordre juridique

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de Master Builders Solutions Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Holderbank. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.

